

Editorial

Vendredi 3 octobre, la mobilisation s'organise pour s'opposer à la destruction du tissu associatif

Les restrictions budgétaires annoncées vont se traduire, pour les associations, par une perte de financements publics que le Collectif des associations citoyennes (CAC) évalue à 29 milliards d'euros d'ici 2017. Cela risque d'entraîner **une destruction sans précédent du tissu associatif**, avec de graves menaces sur plus de 260 000 emplois. Inacceptable ! Parallèlement, le **projet de réforme territoriale** conduirait rapidement, s'il était mis en œuvre, à une **instrumentalisation complète des associations** de niveau départemental et régional, dès lors que celles-ci n'auraient plus qu'un seul financeur, et de reporter sur les communes et leurs groupements la totalité du soutien aux associations locales.

Ce qui est menacé, à travers ces remises en cause, c'est la capacité des associations à contribuer à la démocratie et au bien commun, et la capacité des citoyens à pouvoir agir librement au service de la cité. Ce sont les associations moyennes qui sont le plus en danger. Comme l'a bien dit Viviane Tchernonog dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire, *« on va vers une bipolarisation de la vie associative, avec d'un côté des mastodontes et de l'autre des petites associations mais sans moyens »*.

Cette entreprise participe d'un mouvement plus large de déconstruction du modèle social qui s'est bâti pas à pas dans notre pays au cours des deux derniers siècles, déconstruction qui nous mènerait inéluctablement vers une société inégalitaire et

atomisée. La loi de 1901 a été une loi de liberté. Le combat des associations pour s'opposer à sa remise en cause est à la fois un combat spécifique du milieu associatif et un combat qui rejoint celui de toute la société.

Une réunion a rassemblé, le 9 septembre, **26 réseaux associatifs nationaux**. Ceux-ci **ont décidé d'organiser une grande journée de réflexion et de mobilisation, le 3 octobre prochain à Paris**. L'objectif est de mettre en commun les analyses, de préciser les mesures législatives ou réglementaires et les financements permettant de sécuriser les associations en tant que l'un des piliers de la démocratie, enfin de débattre des actions communes nécessaires pour se faire entendre. Un énorme travail d'information est à faire pour convaincre le plus grand nombre, car beaucoup de responsables associatifs et d'élus ne croient pas encore à l'imminence des bouleversements qui s'annoncent. Or c'est maintenant qu'il faut agir !

Porteuse d'alerte, la mobilisation est aussi porteuse d'espoir. En effet, des myriades d'actions contribuent sur le terrain à l'intérêt général et au bien commun. Toutes ces initiatives tracent les contours d'une alternative globale, qui préfigure la société de demain.

Si vous souhaitez participer à cette dynamique, nous vous donnons rendez-vous le 3 octobre pour débattre et décider ensemble la manière dont peuvent agir maintenant « les associations face à leur avenir ».